



Numéro 112
27 sept. 2017



COLZA :

- Grosses altises : intervenir sur colza < 4 feuilles.
- Régulateurs : pas systématique

MAÏS : récolte et qualité sanitaire

INTERCULTURE : gestion des moutardes en fleurs

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine ainsi que les observations du BSV n° 35 du 27 septembre 2017. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions d'automne. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Sébastien PIAUD
01 64 79 30 92 / 06 07 18 17 66
Louise VAN CRANENBROECK
01 64 79 30 75 / 07 79 99 53 40

Pôle Agronomie et Environnement

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 65
Fax : 01 64 37 17 08
www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



OPE.COS.ENR15 28/09/16

COLZA

(stade 1 feuille 7 feuilles)

Ravageurs



Les semis précoces réalisés du 10 au 20 août ont dépassé le stade 6 feuilles et sont sortis des risques limaces, altises, pucerons, tenthrèdes. Reste à surveiller les charançons du bourgeon terminal dont le vol vient juste de doucement débiter.

Les recommandations ci-dessous concernent principalement les derniers semis de colza.

➤ **Limaces** : toujours à surveiller sur les tous derniers semis jusqu'à 3 feuilles.

➤ Seuil indicatif de risque : présence de limaces et dégâts foliaires constatés.

➤ **Grosses altises** : l'activité s'est nettement renforcée depuis ce week-end avec la remontée des températures.

Les colzas à plus de 4 feuilles avec une bonne vitesse de croissance (sortie de nouvelles feuilles régulière) ne sont plus concernés.

Sur les derniers semis et/ou colzas à 4 feuilles avec une croissance ralentie (excès d'eau, arrière effet sulfonilurée...) :

➤ Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures.

➤ Produits possibles : CYTHRINE L 0,25 l/ha en l'absence de résistance.

Si des échecs ont été constatés l'an dernier ou il y a 2 ans : BORAVI WG 1,5 kg/ha (produit sensible au pH, idéal 5,5, rajouter un acidifiant), PROTEUS 0,625 l/ha (autorisé si présence de pucerons verts).

➤ **Pucerons verts** : peu de parcelles sont concernées par la présence de pucerons mais les dernières levées restent exposées au risque en fonction des températures des prochains jours.

➤ Seuil indicatif de risque: 20 % des plantes porteuses de pucerons verts jusqu'au stade 6 feuilles.

➤ Produits possibles : PROTEUS 0,625 l/ha ; KARATE K 1,25 l/ha.

➤ **Tenthrèdes** : des attaques sont constatées ponctuellement.

➤ Seuil indicatif de risque : présence de larves avec plus de 25 % de surface foliaire détruite.

➤ Stade de sensibilité : jusqu'au stade 6 feuilles étalées.

➤ Produits possibles : CYTHRINE L 0,25 l/ha, KARATE ZEON 0,05 l/ha, PEARL PROTECH 0,33 l/ha.

Condition d'utilisation des insecticides : absence de vent, et températures < 20° C. Délai avant la pluie : 2 heures minimum.

Régulateurs



A part pour les semis précoces (voir Info.plaine n° 109 du 6 septembre) avec facteurs à risque (fort peuplement, forte disponibilité en azote, variétés sensibles à l'élongation), un régulateur est rarement justifié à l'automne.

Qualité sanitaire

Le principal enjeu pour la filière est la maîtrise des fusarioses responsables des mycotoxines, notamment par le biais de la date de récolte et le réglage de la machine.



- Si la maturité du maïs le permet, lors d'une pression pyrale forte, ce qui peut être le cas cette année, prévoir une récolte avant le 15/10. En pression faible, la récolte peut s'étendre jusqu'au 31/10. Dans tous les cas, ne pas dépasser le 01/11. Si vous constatez la présence de fusariose sur les épis, il ne faut pas attendre.
- Le réglage de la machine est également un des leviers agissant sur les mycotoxines de stockage. Pour éviter au maximum les grains cassés et fissurés vous pouvez jouer sur le régime du batteur. S'il y a plutôt une problématique de grains moisissus il peut être intéressant de plutôt augmenter les vents de la batteuse. (source : Arvalis).

Dans tous les cas, afin de limiter le risque fusarium graminearum pour les cultures suivantes et le risque pyrales pour les maïs futurs, il est conseillé de faire un broyage fin des résidus de récolte et d'effectuer un déchaumage pour en assurer une bonne décomposition.

GESTION des COUVERTS en INTERCULTURE

Moutardes en fleurs

Certains couverts avec des crucifères (moutarde, radis), semés principalement avant le 15-20 août, sont déjà en fleurs.

➤ Dans ces parcelles, réalisez un broyage de la partie supérieure du couvert afin d'éviter toutes montées à graines. Il est important de garder la partie inférieure du couvert pour que celui-ci ne soit pas considéré comme une destruction.

Rappel réglementaire : les couverts doivent être maintenus au minimum 2 mois sur la parcelle et la destruction mécanique par enfouissement est possible :

- à partir du 15 octobre si la teneur en argile est supérieure à 25 %,
- à partir du 1^{er} novembre si la teneur en argile est inférieure à 25 %.

COMPOSITION DES PRODUITS CITES

Produits commerciaux	Matières actives et concentrations
BORAVI WG	Phosmet 500 g/kg
CYTHRINE L / CYPLAN	Cyperméthrine 100 g/l
KARATE K	Lambda cyhalothrine 5 g/l + pyrimicarbe 100 g/l
KARATE ZEON	Lambda cyhalothrine 100 g/l
PEARL PROTECH / DECIS PROTECH	Deltaméthrine 15 g/l
PROTEUS	Thiaclopride 100 g/l + deltaméthrine 10 g/l



Retrouvez les bulletins info.plaine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
 La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

